Panneau Extincteur Classe ABC Ø 200 mm

Référence : A6280077



DESCRIPTION :

- Panneau incendie : “Extincteur” (pictogramme rouge/blanc)
- Format / taille : rond – Ø 200 mm
- Matériaux : vinyle autocollant | PVC rigide 2 mm | Aludibond 3 mm
- Fixation : vinyle adhésif | PVC/Aludibond à visser, riveter ou coller (selon support)
- Usage : vinyle intérieur | PVC intérieur/extérieur | Aludibond intérieur/extérieur (zones exigeantes)

INFORMATION PRODUIT

Panneau incendie “Extincteur” rond Ø 200 mm

Signalisation claire pour localiser rapidement un extincteur en cas d’urgence. Ce panneau incendie rond diamètre 200 mm permet d’identifier immédiatement l’emplacement d’un extincteur et de sécuriser les zones de circulation, ateliers, entrepôts, bureaux, parkings ou ERP. Son pictogramme visible à distance améliore la réactivité lors d’un départ de feu et participe à la conformité de votre signalisation de sécurité.

Disponible en **vinyle souple autocollant**, **PVC rigide 2 mm** ou **Aludibond 3 mm**, il s’adapte à tous les environnements (intérieurs et extérieurs selon matériau) et à vos contraintes de pose.

Points forts

- **Identification immédiate de l’extincteur** (lecture rapide, pictogramme explicite)
- **Format rond Ø 200 mm** : visibilité renforcée, harmonisé avec la signalétique incendie
- **3 matériaux au choix** pour s’adapter au support et à l’environnement
- **Pose simple** : autocollant (vinyle) ou fixation mécanique (panneaux rigides)
- **Durabilité** : bonne tenue dans le temps, y compris en zones de passage

Pourquoi installer un panneau extincteur ?

- **Signaler l'emplacement d'un extincteur** de manière permanente et visible
- **Réduire le temps de recherche en situation d'urgence**
- **Structurer votre plan de signalisation incendie** dans les locaux professionnels
- **Faciliter les contrôles sécurité** (audit, inspection, registre sécurité incendie)

Caractéristiques du panneau extincteur rond Ø 200 mm

- **Type** : Panneau de signalisation incendie – extincteur
- **Forme** : Rond
- **Diamètre** : **200 mm**
- **Coloris** : Rouge / blanc (signal incendie)
- **Matériaux disponibles** :
  - **Vinyle souple autocollant** (adhésif)
  - **PVC** (panneau rigide)
  - **Aludibond 3 mm** (panneau composite aluminium, haute rigidité)
- **Utilisation** :
  - Vinyle : intérieur (support lisse, propre et sec)
  - PVC : intérieur / extérieur abrité selon exposition
  - Aludibond 3 mm : intérieur / extérieur (recommandé zones exposées)
- **Fixation (selon version)** :
  - Vinyle : **autocollant**
  - PVC / Aludibond : **vissage, rivetage ou collage** (selon support)

Quel matériau choisir pour votre signalisation extincteur ?

Vinyle souple autocollant

Idéal pour une pose rapide sur surface lisse (porte, cloison, armoire, vitre). Solution économique et propre.

PVC rigide 2 mm

Bon compromis pour un affichage durable sur mur, poteau, cloison. Recommandé si vous voulez un panneau plus "structurel" qu'un autocollant.

Aludibond 3 mm

Le choix "chantier/extérieur/zone exigeante" : très rigide, stable, adapté aux environnements plus contraignants.

Conseils de pose et d'implantation

- Positionnez le panneau **à hauteur de regard**, proche de l'extincteur, **sans obstacle visuel**.
- Assurez-vous qu'il reste **visible même si une porte s'ouvre** ou si du stockage évolue.
- Pour le **vinyle** : surface **dégraissée**, sèche, sans poussière (sinon l'adhésif fait grève).
- Pour **PVC/Aludibond** : privilégiez une fixation adaptée au support (mur béton, cloison, métal, grillage…).

Conformité et signalisation incendie

Implantation sur site

- Les extincteurs doivent être installés dans les **zones de passage et dégagements**, visibles et facilement accessibles.
- Ils peuvent être protégés par un coffret ou une armoire, à condition que la **signalisation incendie soit claire et permanente**.
- Leur emplacement doit permettre une utilisation immédiate et ne pas gêner la circulation. Ils doivent aussi rester opérationnels malgré les variations de température.

Répartition réglementaire

- Un extincteur doit couvrir **200 m² maximum par niveau**, avec un minimum de **deux appareils par établissement**.
- Chaque extincteur doit être **fixé à un support solide**, et la poignée de portage ne doit pas dépasser **1,20 m du sol**.
- Les appareils doivent être choisis en fonction des **risques présents**, y compris les risques électriques.

Optimisez votre sécurité incendie et évacuationavec notre gamme complète de panneaux conformes aux normes. Consultez également notre consigne de sécurité et d'évacuation pour un plan d'intervention efficace et découvrez notre sélection de panneaux incendie pour une signalétique intégrée.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A6280057 Modèle - PVC 2 mm

Réf. A6280076 Modèle - Aludibond 3 mm

Réf. A6280077 Modèle - Vinyle Souple Autocollant